

MODELE RECOURS GRACIEUX

Le recours gracieux n'est pas un recours contentieux (il ne se fait pas devant un tribunal administratif). Lorsque l'administration prend une décision qui vous paraît contestable, vous pouvez lui demander, par courrier, de revoir sa décision.

Ce recours **n'est pas obligatoire**. Il s'effectue **avant la procédure contentieuse**. Il doit être déposé dans un délai **2 mois après la notification ou la publication de la décision administrative contestée, ou 2 mois après le silence de l'administration**. Il s'adresse à **l'autorité qui a pris la décision contestée**.

Gratuit et simple (sur papier libre), ce recours présente un avantage particulier pour les associations. Il permet également de **prolonger de deux mois supplémentaires le délai de saisine du juge administratif** pour entamer une procédure contentieuse (sauf pour les décisions loi sur l'eau et les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

A la lettre doit être **joint une copie de l'acte administratif contesté**.

Il est important **de conserver une copie de la lettre ainsi que toutes les pièces (justificatifs d'envoi ou autres) qui pourraient être nécessaires pour une éventuelle procédure contentieuse**.



Monsieur ou Madame [autorité
compétente]
[Adresse complète]

Date

Exemple : Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône,
Place Félix Baret
CS 80001
13282 Marseille Cedex 06

Marseille, le xx/xx/xxxx

Objet : *Recours gracieux à l'encontre de [intitulé de l'acte administratif contesté]*

Exemple : *Objet : Recours gracieux à l'encontre de l'arrêté n°XXX en date du JJ/MM/AAAA portant autorisation de construction d'une plateforme logistique à la société X sur la commune de Patintouin*

Monsieur ou Madame [autorité compétente],

- ⇒ Ici, faire un rappel des faits en précisant toutes les étapes qui ont conduit l'autorité administrative à prendre l'acte contesté (préciser notamment si l'arrêté a été modifié et les points modifiés, la date).
- ⇒ Ensuite, exposer votre argumentation en développant en quoi l'arrêté est illégal et porte atteinte à l'environnement. Mettre en avant les arguments juridiques (vices de procédure, vices de fond, etc.) ainsi que les arguments techniques expliquant en quoi le projet porte un préjudice ou risque de porter un préjudice à l'environnement.
- ⇒ Poursuivre comme suit :

Au regard de l'ensemble des éléments précités, l'association XXX, représentée par son président M. XXXX, vous demande de prendre toutes les mesures utiles afin de revoir/d'annuler [citer l'acte administratif].

En restant à votre disposition pour des précisions supplémentaires à propos du présent recours gracieux,

En vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, nous vous prions d'agréer Monsieur (ou Madame) le Préfet nos salutations les plus distinguées,

Signature du Président de l'association